

Actualités

- Fin des TRV
- Place du Gaz
- Répression syndicale
- Explosion à Paris



Ordre du jour

- ① Orientations Stratégiques
- ② Amiante
- ③ Situation économique
- ④ Formation et alternance

Tout d'abord, nos pensées vont vers les victimes de l'incident survenu le 21 juin dans le 5ème arrondissement de Paris. Le bilan est lourd : 37 blessés dont 6 en urgence absolue mais aussi une personne toujours disparue. Nous espérons que celui-ci ne s'aggrave pas dans les heures et les jours à venir. Nous saluons le travail et l'engagement sans faille des équipes du service public et de nos collègues qui se mobilisent pour notre sécurité 24h sur 24, 7 jours sur 7.

En entrée de séance, la délégation CGT a lu une déclaration dans laquelle elle a également abordé les points suivants : la lutte contre la fin des Tarifs Réglementés de Vente du Gaz (TRV Gaz) et pour la défense de la place du gaz dans le mix énergétique français ; la répression syndicale à GRDF.

Vous pouvez consulter cette déclaration liminaire ici



+info :

• Notre déclaration

① Orientations stratégiques de l'entreprise

La Directrice a présenté les orientations stratégiques de GRDF dans une période très compliquée. Le document initial est issu du Conseil d'Administration d'avril et précise qu'il peut évoluer en fonction de décisions impactantes pour l'entreprise et son avenir.

Des annonces du gouvernement remettent en cause la place du gaz : la fin des TRV Gaz et du bouclier tarifaire, l'interdiction des chaudières à gaz dans un avenir proche en France, voire en Europe, le raccordement des stations de biométhane aux réseaux de distribution et la RE2020. Tout cela amène la Direction à devoir faire évoluer sa position. Ces décisions défavorables doivent nous questionner sur les axes à mettre en avant pour afficher et **défendre la place du gaz dans le mix énergétique et son soutien indispensable aux infrastructures électriques. Ne mettons pas les énergies en opposition. Elles sont complémentaires.**

Le CSEC de GRDF a lancé en mars une campagne de communication spécifique orientée sur trois axes :

- **Le maintien des TRV Gaz** et leur remise en place pour tous pour maintenir notre portefeuille client et l'ouvrir à d'autres à l'avenir ;

- **La place indispensable de l'ensemble des infrastructures gaz dans le mix énergétique de demain.** Tous les scénarii établis aujourd'hui sur les futurs besoins énergétiques reposent sur des hypothèses qui en démontrent l'importance. Sans gaz, nous plongerons dans un avenir très proche dans une crise énergétique majeure (délestages, hausse des prix, précarité énergétique, crise dans le secteur des métiers de la filière gaz, ...). Ce sera ensuite très compliqué à inverser.

- **Le maintien d'un service public de qualité au service des usagers** comme nous avons toujours su le mettre en avant et dans lequel nous sommes reconnus

La direction ne s'oppose pas à cette initiative car nous défendons bien les mêmes intérêts, même si politiquement nous ne partageons pas la même finalité.

Vous pouvez vous aussi agir en signant la pétition du CSE-C de GRDF et en la partageant autour de vous.





② Amiante

Nous étions consultés sur les stratégies d'échantillonnage pour effectuer des mesures en situation réelle lors de la réalisation d'activités techniques. Il s'agit de deux modes opératoires de la note PSS MCOS 11/05 D :

- Le MO 09 (dépose de compteur, régulateur, robinet BP ou accessoires de tuyauterie gaz avec joint) ;
 - Projet de mise en place du MO 14 qui est un nouveau mode opératoire (brossage manuel de pièces ou supports métalliques recouverts de revêtement).
- Ces mesurages doivent permettre d'évaluer précisément le risque d'exposition à l'amiante et ainsi de déterminer les EPI nécessaires à la protection des agents.

La démarche de la Direction est louable mais plusieurs éléments n'ont pas permis à la délégation CGT d'émettre un avis positif.

Le premier d'entre eux est l'exclusion de la mesure des fibres les plus courtes qui représentent à elles seules 70% des émissions. En deuxième lieu, nous avons rappelé, qu'à plusieurs reprises ces dernières années, des défauts graves de prévention ont été constatés par les élus CGT, la DREETS (ex-Inspection du Travail), la CARSAT et des experts mandatés.

Mais, hormis se conformer au prescrit réglementaire qui correspond à la loi, la Direction n'ira pas plus loin ! Ni en termes de reconnaissance des expositions passées, ni en termes de prévention et de protection supplémentaires.

③ Situation économique

La direction doit arrêter de dépasser les « BORNE » !

Il est hors de question que les agents payent les pots cassés des choix de l'entreprise et du groupe.

Oui, GRDF est une entreprise qui bénéficie des avantages d'un monopole naturel et d'un modèle économique stable et sécurisé par le tarif ATRD. **Mais l'entreprise souffre des arbitrages au seul profit de l'actionnaire. Et c'est ce qui doit changer !**

Dernier exemple en date :

Lors de la dernière Assemblée Générale du Conseil d'Administration de GRDF, une remontée de dividendes à hauteur de **365 millions d'euros pour l'actionnaire** a été actée.

Pour la CGT, la stratégie de prélèvement, qui concourt à l'évaluation des risques puis aux mesures de protection et modes opératoires est inadaptée et contraire à l'exigence de « protection » de la santé et de la sécurité des salariés qui est de la responsabilité de GRDF.

Pour rappel, comme pour d'autres cancérogènes, **il n'y a pas d'effet seuil pour l'amiante et une seule fibre peut déclencher un cancer ou une autre maladie professionnelle plusieurs années après l'exposition.**

Pour ces raisons, la délégation CGT a émis seule un avis négatif sur ce point.

Nous comprenons que certains agents considèrent que ces processus ajoutent plus de contraintes dans leur travail. Mais qu'en sera-t-il si, dans quelques années, ils sont victimes d'une maladie professionnelle liée à l'amiante ? Notre rôle est bien de nous assurer de leur protection afin que tout le monde vive le plus longtemps possible et surtout en bonne santé.



Retrouvez ici l'avis motivé de la délégation CGT.

+info :
• Notre déclaration

Cela représente **1 million d'euros par jour !**

Dans le même temps, la Direction octroie dans sa grande générosité, sous réserve que tous les critères soient atteints à 100 %, une enveloppe de 27 millions d'euros pour l'intéressement, c'est à dire **6,56 euros par jour et par agent ...**



Les agents apprécieront, eux, qui chaque jour interviennent pour faire vivre le Service du Gaz aux Usagers et faire vivre l'entreprise !

La délégation CGT a lu une déclaration sur la situation économique de l'entreprise consultable ici.

+info :
• Notre déclaration





④ Bilan formation et alternance

Ce point a été traité en dernier lors de la séance et, faute de temps, nous n'avons abordé que la partie liée à la formation en commençant par la présentation de la direction.

Nous sommes intervenus pour qu'un **accompagnement spécifique soit mis en place lorsqu'un agent souhaite une reconversion dans le cadre d'un parcours pro et que des référents RH formation soient dédiés à cette activité.** Nous constatons des remontées d'agents qui sont confrontés à des difficultés dans ce genre de situation. Des dispositions donc plus précises doivent être prises.

Comme lors de la Commission Emploi Formation, la Direction déplore une perte de 3 millions d'euros à cause de l'absentéisme dans les formations, et plus particulièrement en région. Nous lui avons fait remarquer qu'un accompagnement est nécessaire pour que des initiatives voient le jour en région.

En effet, **de nombreuses contraintes doivent être prises en compte : temps de route, problématiques de transport en commun, obligations familiales liées aux enfants (crèche, garderie, école) ou à la famille au sens large (proches aidant).** Il est trop facile de reporter la responsabilité de ces absences sur les agents sans admettre que d'autres critères doivent aussi être intégrés.

Nous constatons que **le nombre d'heures de formation pour les publics prioritaires (femmes, séniors, agents sans diplôme) est moins important que pour les autres catégories d'agents. Cette tendance est encore plus marquée pour les personnes en situation de handicap.**



Ce sujet continuera d'être débattu lors de la prochaine séance programmée le 6 juillet 2023



En ce 22 juin, nous avons aussi honoré **notre statut des IEG qui fêtait ses 77 ans.**
Dans un monde qui tente de **tirer les conquies sociaux toujours plus vers le bas**, il n'a jamais été autant d'actualité. Face aux nombreuses attaques auxquelles il continue de faire face, **il doit être défendu bec et ongles.**

Après le passage en force de l'Etat sur les retraites, des négociations sont engagées entre les organisations syndicales et les employeurs de la branche des IEG d'une part et le Ministère de tutelle d'autre part. Retrouvez ici le communiqué interfédéral sur le sujet.

LA FNME-CGT APPELLE L'ENSEMBLE DES ÉLECTRICIENS ET GAZIERS À SE METTRE EN GRÈVE LE 29 JUIN 2023 POUR SOUTENIR LES REVENDICATIONS PORTÉES PAR L'INTERSYNDICALE.



Prochain CSE Central : jeudi 06 juillet 2023



csec-grdf.fnme-cgt.fr



@CseCCGTGRDF



@CseCCGTGRDF